



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

<b>Identification du produit</b>	HYPOCHLORITE DE SODIUM (12%P/V)
<b>Autre identification (Nom chimique, Nom commercial, Synonymes)</b>	SODIUM HYPOCHLORITE SOLUTION, CLOROX, DAZZLE
<b>Code du produit</b>	SS-0912; SS-0812
<b>Formule chimique</b>	NaOCl
<b>Masse molaire</b>	74.44
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
<b>Fournisseur</b>	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h www.labmat.com labmat@labmat.com
<b>Téléphone urgence</b>	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
<b>Date FDS préparée</b>	2025-06-16

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification SIMDUT**
- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1B
  - Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1
  - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - catégorie 1

**PICTOGRAMMES**



**Mention d'avertissement** DANGER

- Mentions de danger (H)**
- Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
  - Provoque des lésions oculaires graves
  - Peut être corrosif pour les métaux

- Conseils de prudence (P)**
- Ne pas respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
  - Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
  - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau.
  - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
  - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
  - Garder sous clef.
  - Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
  - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
  - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
  - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

**Autres dangers** NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

**Santé** 2  
**Inflammabilité** 0  
**Réactivité** 1  
**Spécial**

## SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids/volume
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	9-13%

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Oedème pulmonaire. Sensation de brûlure. Nausée et vomissements. Dommages au système digestif. Dermite. Mort. Les effets peuvent être retardés. Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser de la poudre chimique sèche pour éteindre l'incendie.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Sans objet.
<b>Produits de combustion</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Chlore gazeux. Chlorure d'hydrogène gazeux. Oxydes de sodium. Oxygène.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Les contenants exposés au feu ou à sa chaleur peuvent exploser. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important.
<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage</b>	Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Protéger des rayons du soleil et de la lumière. Ne pas entreposer dans des contenants de métal. Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Composants	No.-CAS	Valeur
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région - Québec, Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.

<b>Respiratoire</b>	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air. Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants de protection. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Neoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Utiliser des chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Utiliser une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Transparent vert à jaune
Odeur	Odeur de chlore
Seuil d'odeur	Donnée non-disponible
Point de fusion et congélation	-30@-20°C
Point d'ébullition	111°C à 1,013 hPa (760 mmHg)
Inflammabilité	Donnée non-disponible
Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non-disponible
Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non-disponible
Point d'éclair	Donnée non-disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non-disponible
Température de décomposition	Décomposition graduelle à partir d'environ 35 °C
pH	11.5-13
Viscosité cinématique	Donnée non-disponible
Solubilité	Donnée non-disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Donnée non-disponible
Pression de vapeur	17.5
Masse volumique et densité relative	1.17-1.25g/ml
Densité de vapeur relative	Donnée non-disponible
Caractéristiques des particules	Donnée non-disponible

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Sensible à l'air. Sensible à la chaleur. Sensible à la lumière.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air lorsqu'elles sont chauffées. Les contenants exposés au feu ou à sa chaleur peuvent exploser.
Conditions à éviter	Éviter l'humidité. Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Matériaux incompatibles	Certains métaux. Fer. Et leurs alliages. Nickel. Cuivre. Manganèse. Poudres métalliques. Ammoniac. Acides forts. Forme du trichlorure d'azote, un gaz explosif avec: Amines. Urée.
Produits de décomposition dangereux	Chlore gazeux. Chlorure d'hydrogène gazeux. Oxydes de sodium. Oxygène.

## SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### HYPOCHLORITE DE SODIUM (12%P/V)

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
- Peau	Irritation. Brûlures sévères et ulcérations des tissus. Dermate.
- Respiration	Spasmes. Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique. Oedème pulmonaire.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Brulures de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Dysphagie. Douleurs abdominales. Lésions internes. Soif intense. Diarrhée. Nausées et vomissements. Convulsions. Collapsus circulatoire. Perte de conscience. Mort possible.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Sensation de brûlure. Dermate. Conjonctivite. Troubles nerveux. Lésions aux poumons. Douleurs dans la poitrine. Toux. Dyspnée. Laryngite. Maux de tête. Fatigue. Perte d'appétit. Convulsions. Nausées et vomissements. Alopecie.
<b>DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral - Rat - 8910mg/kg. DL50 Cutanée - Lapin - >5000mg/kg.
<b>CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)</b>	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

## SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### HYPOCHLORITE DE SODIUM (12%P/V)

<b>Écotoxicité</b>	Donnée non-disponible.
<b>Persistence et dégradation</b>	Donnée non-disponible.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non-disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Donnée non-disponible.
<b>Autre effets nocifs</b>	Donnée non-disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Eliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1791
Appellation réglementaire	HYPOCHLORITE EN SOLUTION contenant plus de 7% de chlore actif
Classification du TMD	Matières corrosives 8
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5 L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

<b>SIMDUT CANADA</b>	- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1B - Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1 - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - catégorie 1
----------------------	---

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail

NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine)

ECHA: Agence Européenne de Chimie

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

VECD: Valeur d'exposition courte durée

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

TLV : Threshold limit value

TWA: Time-Weighted-Average

STEL: Short Term Exposure Limit

CEIL: Ceiling

RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)

INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

**DERNIÈRE MISE À JOUR : 2025-06-16**